

## Qu'est-ce que le Sou des Ecoles ?

Le Sou des Écoles est une association loi 1901 à but non lucratif. ayant **pour objectif la collecte de fond pour participer au financement des projets de l'école :**

- sorties scolaires,
- spectacles,
- interventions extérieures tout au long de l'année,
- matériel pour les enseignants...

Pour cela, **nous organisons des manifestations et demandons aux parents une participation financière annuelle pour chaque enfant scolarisé.**

**Ainsi les familles n'ont rien à payer pour ces activités ou qu'une partie pour les voyages.**

De plus, le Sou participe à la socialisation des enfants, notamment en leur proposant de se rencontrer en dehors de l'école.

Tous les membres sont des parents ou membres de la famille d'élève bénévoles. Les membres agissent selon leurs disponibilités et les compétences pour le bon fonctionnement de l'association et de ses manifestations.

Le Sou se compose :

- de membres actifs qui participent régulièrement aux activités,
- de membres sympathisants qui aident ponctuellement à l'organisation des événements.

Et nous bénéficions bien sûr du soutien de l'équipe enseignante et de la mairie.

## Comment ça se passe ?

**Environ une fois par mois, les membres se réunissent, dans la bonne humeur.** Le but est de préparer les manifestations à venir : qui fait quoi, comment et quand. Chacun peut livrer ses idées, ses suggestions (nouveaux événements, améliorations...) et propose de consacrer un peu de temps selon ses disponibilités.

De plus, **dans une ambiance conviviale et chaleureuse, nous organisons différents événements** : vente de choucroute, marché de Noël, loto, chasse aux œufs, vente de brioches, kermesse, etc...

**Et le jour des manifestations : il faut l'aide de tous !** Cela peut consister simplement à l'installation, au rangement, à la tenue d'un stand, à de l'aide en buvette...

Ainsi **le Sou des Écoles accueille tout au long de l'année, toutes les bonnes volontés...** votre participation, ponctuelle aux manifestations ou régulière aux réunions, sera toujours la bienvenue !

## Pourquoi nous rejoindre ?

Il est important que se renouvellent les bonnes volontés. Ce afin d'apporter un nouveau dynamisme et de soulager les anciens. Aider le Sou, c'est pour vous l'occasion de :

- **faire plaisir aux enfants et contribuer à la vie de l'école,**
- **vous impliquer pour vos enfants,**
- **contribuer au dynamisme du village,**
- **rencontrer d'autres parents,**
- **partager un moment de convivialité et prendre le temps de discuter,**
- **pour les nouveaux habitants, s'intégrer plus facilement dans le village.**

## L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale du Sou permet de **présenter les activités et le bilan financier de l'année précédente ainsi que les manifestations prévues pour l'année suivante.**

Nous **voteons également les participations financières demandées aux parents et le budget des écoles.**

C'est à ce moment là que **sont élus le Conseil d'Administration ainsi que le bureau.**

Elle a lieu chaque année, en fin d'année scolaire.

**Tous les parents d'élèves scolarisés à Saint André le Gaz sont invités à y participer, donner leur avis et être informés de nos activités.**

## Contact

07.57.43.62.82

[soudesecolessag@gmail.com](mailto:soudesecolessag@gmail.com).

Et, bien sûr, n'hésitez pas à discuter avec les membres du Sou que vous rencontrez à l'école !